



# **TABLE RONDE VIRTUELLE SUR LA STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE A KEDOUGOU**

**ORGANISEE PAR LA CNLTP ET L'APRIES**

**12 août 2021**

## **-----MÉMORANDUM-----**

### **Présentation des panélistes par ordre de prise de parole :**

- Docteur Mody Ndiaye, Secrétaire Permanent de la Cellule Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes (C.N.L.T.P.),
- Monsieur Kofi Gwira, Chef politique adjoint à l'Ambassade des États-Unis à Dakar, Département d'État américain,
- Monsieur Mark Forstrom, Coordinateur principal adjoint du Bureau de surveillance et de lutte contre la traite des personnes, Département d'État américain,
- Monsieur Mame Ngor Diouf, Magistrat, Secrétaire Général du Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants,
- Docteur David Okech, Directeur du Centre de Recherche et de Sensibilisation sur la Traite des Personnes (CenHTRO) et de l'Initiative Africaine de Programmation et de Recherche pour mettre fin à l'Esclavage (APRIES),
- Docteur Fatou Ndiaye Déme, Directrice de la Famille et de la Protection des Groupes Vulnérables, Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants,
- Professeur Sara Ndiaye, Enseignant-chercheur à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, Membre du Groupe d'Etudes et de Recherche sur les Sociétés et le Genre,
- Monsieur Moustapha Kâ, Magistrat, Expert en Criminalité Financière, Secrétaire Général du Centre de Formation Judiciaire de Dakar,
- Monsieur Théophile Turpin, Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Kédougou,
- Monsieur Ibrahima Guéye, Secrétaire Général du Ministère des Mines et de la Géologie,
- Madame Safiétou Diop, Présidente de la Coalition des Organisations de la Société Civile sur la Santé de la Reproduction et du Réseau Siggil Jigeen,
- Monsieur Alassane Ndiaye, Magistrat, Directeur Adjoint des Affaires Criminelles et des Grâces (DACG), Ministère de la Justice



## SYNTHESE D'ENSEMBLE

Le phénomène d'exploitation sexuelle à Kédougou nécessite une *approche transnationale* dans les efforts de prévention, de protection et de poursuite, du fait de son caractère transfrontalier, avec des victimes en provenance de plusieurs pays de l'espace CEDEAO. En outre, il est nécessaire de *mettre en œuvre de façon systématique les stratégies et politiques* visant la protection des femmes et des enfants au Sénégal et de les adapter à la lutte contre le trafic sexuel. *L'amélioration de la collaboration inter-institutions et du partage d'informations* sont également à relever. Ce rapport décrit les engagements clés, les principaux enseignements de la table ronde et les recommandations pour les cinq axes que sont la Prévention, la Protection, les Poursuites, la Recherche et le Partenariat, la Formation & Durabilité.

### I- ENGAGEMENTS ET ROLES DES ACTEURS

- Le Gouvernement du Sénégal a réitéré son engagement à soutenir et apporter des réponses concrètes à la lutte contre le trafic sexuel des filles et des jeunes femmes dans la région aurifère de Kédougou.

Le Ministère de la Justice, le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants, et le Ministère des Mines et de la Géologie, ont confirmé leur rôle dans la mise en place d'un cadre favorable à la lutte contre le trafic sexuel au Sénégal. Présentant leurs politiques, programmes et projets en lien avec cette problématique, ils ont démontré que chacun d'eux avait un rôle à jouer dans la prévention, la protection des victimes et/ou poursuite des auteurs. Ces rôles sont essentiellement orientés vers la formulation d'orientations stratégiques, la mise en place d'un cadre institutionnel adéquat, la prise de mesures idoines ainsi que l'élaboration et le suivi d'initiatives contribuant à éliminer les causes, les risques et les conséquences de la traite sexuelle.

- Le Bureau du Département d'État américain chargé de surveiller et de combattre la traite des personnes (TIP Office) a réaffirmé son soutien à cette lutte et a souligné que les efforts de protection, de renforcement de l'application des lois et d'intensification de la prévention sont des éléments clés pour réduire de manière tangible la traite à des fins sexuelles à Kédougou. Le TIP Office a encouragé l'établissement de partenariats et salué le recours à la recherche et la création d'évidences pour orienter les politiques de lutte, dans un contexte où la pandémie de COVID-19 a créé encore plus de communautés marginalisées.

L'Ambassade des États-Unis à Dakar a annoncé qu'elle va poursuivre le travail déjà amorcé et aider à améliorer les efforts de lutte contre la traite au Sénégal. A travers le soutien à la mise en œuvre de projets et programmes visant à améliorer la situation de la traite des personnes au Sénégal, la coordination d'activités anti-traite des personnes ainsi que la mise en place de cadres de réflexion et d'action, l'Ambassade des États-Unis à Dakar



va poursuivre son partenariat dynamique avec APRIES pour lutter contre la traite à des fins sexuelles.

- L'Université Gaston Berger de Saint-Louis s'est engagée à promouvoir une meilleure compréhension du phénomène à travers le partage d'informations et la réalisation de projets de recherche et d'études sur la traite des êtres humains.
- Le *Réseau Siggil Jigeeen*, regroupement d'organisations de la société civile oeuvrant à améliorer le statut de la femme au Sénégal, s'est engagé à accompagner le Gouvernement ainsi que les acteurs communautaires dans l'identification, la prise en charge et la protection des victimes. En outre, il pourra soutenir les efforts de prévention à travers la sensibilisation, la formation, la promotion de la famille et du leadership féminin.
- L'accomplissement de ces différents rôles nécessitera une grande collaboration et une synergie entre les acteurs.

## II- PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

La table ronde a mis en évidence trois paramètres essentiels qui doivent être pris en compte par les acteurs de la lutte contre l'exploitation sexuelle.

### ✓ **Nécessité d'une lutte transnationale face à un défi transnational**

Le principal défi dans la lutte contre le trafic sexuel est son caractère transnational, impliquant plusieurs pays de l'espace CEDEAO et même au-delà. A Kédougou, le trafic sexuel s'inscrit dans un contexte de criminalité transnationale organisée et des migrations économiques, ce qui aggrave sa complexité. Ce défi nécessite le développement et la mise en œuvre de politiques efficaces en termes de sécurité, de coordination et de législation au-delà des frontières du Sénégal. Le renforcement des capacités en techniques d'enquête spécifiques à la criminalité transnationale est également crucial. Par ailleurs, les initiatives de prévention, de protection et de poursuites doivent intégrer une dimension transfrontalière.

### ✓ **Nécessité d'opérationnaliser les stratégies, politiques et programmes en cours**

Le Sénégal dispose d'un certain nombre de politiques, stratégies et instruments (voir Annexe 1) contribuant tous à une meilleure protection des filles contre la violence, y compris l'exploitation sexuelle. La principale difficulté réside dans la mise en œuvre rapide et efficace de ces politiques.

### ✓ **Des plans de poursuite compromis par le manque de coopération judiciaire entre les pays concernés**

Le renforcement du système d'identification et de sanction des auteurs est crucial dans la stratégie de lutte contre l'exploitation sexuelle. Cependant, cette action est entravée par l'absence de coopération effective entre les acteurs judiciaires des pays concernés.



### **III- RECOMMANDATIONS**

#### **AXE 1 : PRÉVENTION DU TRAFIC SEXUEL**

- Adopter une approche prenant en compte le caractère transnational de l'exploitation sexuelle à travers l'implication de la CEDEAO dans la lutte contre le trafic sexuel,
- Prendre en compte la dimension transnationale dans la mise en œuvre des actions de prévention par:
  - Une collaboration avec les organisations de la société civile des pays concernés, afin de sensibiliser les filles sur les risques d'exploitation sexuelle auxquels elles sont exposées au Sénégal, et favoriser leur accès à l'information, à la justice et aux services sociaux de base ;
  - Mise en place d'un processus d'alerte à l'échelle de la CEDEAO : Le Ministère de la Femme a créé un numéro vert pour l'alerte et la fourniture d'une assistance téléphonique aux enfants victimes de maltraitance. Un numéro vert couvrant les pays d'origine des victimes/survivantes de la traite sexuelle pourrait être mis en place de manière similaire par le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants, en partenariat avec la CEDEAO.

#### **AXE 2 : PROTECTION ET PRISE EN CHARGE DES VICTIMES**

- Accroître les capacités d'accueil et de prise en charge des victimes à Kédougou et Saraya : créer des structures d'accueil pour les victimes/survivantes nécessitant un accompagnement et/ou un suivi sanitaire et psychologique, et soutenir le travail des *Bajenu Gox* qui hébergent les victimes, le cas échéant,
- Plaider pour l'application effective des lois et normes internationales en matière de protection des femmes et des filles, dans le domaine du trafic sexuel,
- Renforcer les capacités et l'implication des communautés dans la lutte, à travers leur sensibilisation et formation à l'identification, l'orientation et la protection des femmes étrangères victimes de leurs trafiquants,
- Réaliser une cartographie des entreprises présentes dans les zones aurifères et s'assurer que leurs activités de responsabilité sociale d'entreprise soient efficaces et orientées vers le soutien aux filles vivant dans ces sites,
- Intensifier et mettre l'accent sur la promotion des droits des femmes dans les législations relatifs au secteur minier (accès à l'emploi, à la sécurité sociale, etc.).

#### **AXE 3 : POURSUITE DES CONTREVENANTS ET AUTEURS**

- Créer un cadre de dialogue et de concertation entre les acteurs judiciaires des pays concernés, ce qui facilitera la coopération en matière pénale dans la lutte contre le trafic sexuel transnational et permettra un démantèlement total des réseaux,



- Placer le trafic sexuel au cœur des politiques pénales des différentes juridictions de la CEDEAO (axer les actions sur les cas de trafic sexuel),
- Renforcer les capacités et les compétences à gérer ce phénomène à travers la création et la formation d'unités d'enquête spéciales, tant au niveau national que régional,
- Afin de répondre aux exigences de l'art. 15 de la loi de 2005 sur la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées, fournir un soutien additionnel aux centres d'hébergement pouvant accueillir les survivants tout au long des procédures judiciaires,
- Apporter une solution aux difficultés liées à la réinsertion des victimes : une fois que leurs trafiquants ont été poursuivis et arrêtés, de nombreux survivants de la traite continuent de se livrer au travail du sexe afin de trouver des sources de revenus pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Les survivants de la traite sexuelle peuvent ne pas être en mesure de retourner immédiatement dans leur pays ou leur communauté d'origine. Par conséquent, une plus grande implication des autorités consulaires des pays d'origine et des autorités administratives du Sénégal est nécessaire, afin de faciliter la prise en charge du rapatriement des rescapés.
- Renforcer les sanctions contre les trafiquants qui s'installent dans les villages des pays frontaliers, d'où ils maintiennent leurs réseaux au Sénégal et poursuivent les opérations de trafic.

#### **AXE 4 : RECHERCHE ET PARTENARIATS**

- Documenter le trafic sexuel à travers des études de cas et mener des études comparatives,
- Approfondir la compréhension et la caractérisation des thématiques suivantes :
  - Les vulnérabilités socio-économiques des femmes et des filles, y compris l'analyse des systèmes de dépendance et de discrimination,
  - Représentations sociales de l'exploitation sexuelle : les perceptions et motifs, justifications et stéréotypes autour de la sexualité,
  - Les ressources des femmes et des filles : résilience individuelle et collective, accompagnement social/groupes de soutien et esprit de solidarité, sortie du trafic sexuel.
- Développer des partenariats durables axés sur la recherche, les politiques et les programmes et promouvoir la coordination des interventions pour lutter contre le trafic sexuel.
- Suivi des recommandations.

#### **AXE 5 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DURABILITÉ**

- Former de façon régulière les unités d'enquête sur les questions et stratégies anti-TIP.
- Renforcer les capacités du gouvernement, des acteurs locaux et des communautés, à détecter, alerter, écouter, signaler et orienter les victimes,
- Former le personnel de sécurité et judiciaire sur les droits des femmes et des filles.



## ANNEXE 1

### LISTE DES INSTRUMENTS ET POLITIQUES PERTINENTES DANS LA RIPOSTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE

#### ❖ AU PLAN NATIONAL

##### ➤ **Ministère de la Justice**

- [Loi N° 2005-06 du 10 mai 2005 relative à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées et à la protection des victimes \(2005\)](#)
- Plan d'Action National de Lutte contre la Traite des Personnes (2021-2023)

##### ➤ **Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants**

- Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance (2013)
- Loi N° 2020-05 du 10 janvier 2020 criminalisant le viol et la pédophilie (2020)
- Agenda National de la Fille (priorité pour éradiquer la violence à l'égard des filles, en particulier le trafic sexuel) (2020)
- [Le Projet d'Appui à la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre \(PASNEEG\) \(2016-2026\)](#)
- Le Plan d'action national pour l'éradication des violences contre le genre et la promotion des droits humains (2017-2021)
- Le Projet de mise sur pieds d'un Centre National d'Accueil des femmes et filles victimes d'abus sexuels (et des démembrements au niveau régional)

##### ➤ **Ministère des Mines et de la Géologie**

- Création d'une Cellule Genre par le Ministère des Mines et de la Géologie, afin d'améliorer la situation des filles et des femmes vivant dans les zones minières,
- Création d'un fonds destiné à financer des projets d'autonomisation des femmes dans le cadre des plans de développement communaux,
- Création d'un département en charge de l'exploitation minière à petite échelle (EMAPE), pour faciliter la gestion, la structuration et l'organisation du sous-secteur de l'orpaillage traditionnel,
- Mise en place du Projet d'encadrement et de promotion des mines artisanales, ayant initié les procédures d'octroi de cartes d'orpailleurs, de recensement des mineurs et de collecte d'informations pertinentes sur les travailleurs et personnes présentes dans les sites miniers,
- Mise en place du Projet intégré de mise en valeur des ressources minérales,
- Stratégie nationale de développement des capacités locales afin de promouvoir l'emploi des filles par les sociétés minières.



## ❖ AU PLAN RÉGIONAL

- [Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant \(1990\)](#)
- [Convention de la CEDEAO sur l'entraide judiciaire en matière pénale \(1992\)](#)
- [Convention de la CEDEAO sur l'extradition \(1994\) et Protocole \(2005\)](#)
- [La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée](#), avec le [Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer](#) et le [Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants](#), signé à Palerme, Italie, en décembre 2000 et le 19 septembre 2003 en application de la loi n° 2003-17 du 18 juillet 2003
- [Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants \(2002\)](#)
- [La Déclaration de la CEDEAO sur la lutte contre la traite des personnes \(2001\)](#)
- [Plan d'action initial de la CEDEAO contre la traite des personnes \(2002-2003\)](#)
- Plan d'action de la CEDEAO pour lutter contre la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (2002-2003)
- [Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits des femmes en Afrique \(Protocole de Maputo de 2003\)](#)
- [Le Plan d'action de Ouagadougou de l'Union africaine pour lutter contre la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants \(2006\)](#)
- Plan d'action régional conjoint CEEAC/CEDEAO de lutte contre la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (2006-2009)
- Plan d'action de la CEDEAO contre la traite des personnes (2008-2011)
- [Plan d'action régional de la CEDEAO pour lutter contre le travail des enfants \(2013\)](#)
- Cadre stratégique de la CEDEAO pour le renforcement des systèmes nationaux de protection de l'enfance afin de prévenir et de répondre à la violence, aux abus et à l'exploitation contre les enfants en Afrique de l'Ouest (2017)
- Politique de l'enfance et plan d'action stratégique de la CEDEAO (2019-2030)
- [Stratégie et plan d'action genre de la CEDEAO pour la réduction des risques de catastrophe \(2020-2030\)](#)
- Politique de la CEDEAO sur la protection et l'assistance aux victimes de la traite des êtres humains.



## ANNEXE 2

### IDENTIFICATION DES ROLES ET OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT AVEC LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES, SUITE À LA TABLE RONDE ORGANISÉE LE 12 AOUT 2021

INSTITUTIONS	ROLES ET POTENTIELLES PISTES DE PARTENARIAT	CADRES, STRATÉGIES, PROGRAMMES ET/OU INITIATIVES EN LIEN AVEC LA LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE
<b>MINISTÈRE DE LA JUSTICE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un mécanisme pour améliorer la collaboration entre les acteurs judiciaires des pays impliqués dans les questions de trafic sexuel à Kédougou</li> <li>- Protection et prise en charge des victimes</li> <li>- Formation du personnel judiciaire</li> <li>- Renforcement des poursuites.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme intitulé « Éducation surveillée et protection judiciaire des mineurs »</li> <li>- Juridictions de Kédougou</li> </ul>
<b>MINISTÈRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE, DU GENRE ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partage d'information</li> <li>- Mise en œuvre d'activités d'information, d'éducation et de communication</li> <li>- Prise en charge des victimes : le Ministère a adopté des procédures opérationnelles nationales et régionales pour la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre (VBG), qui comprennent un ensemble de services essentiels pour la prise en charge des victimes. Le ministère a également élaboré un guide pour la prise en charge des victimes de VBG.</li> <li>- Mise en place d'un Centre National de prise en charge holistique des victimes de violences basées sur le genre</li> <li>- Recherche : le ministère envisage de réaliser une étude nationale sur les déterminants de la violence basée sur le genre</li> <li>- Formation des différents acteurs sur la prévention et la prise en charge des victimes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance</li> <li>- L'Agenda National de la Fille (dont une priorité sur l'éradication de la violence à l'égard des filles, en particulier le trafic sexuel)</li> <li>- Le Plan d'Action National pour l'éradication des violences basées sur le genre</li> <li>- Le Projet d'Appui à la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité Genre (PASNEEG)</li> <li>- Projets liés à la réduction de la vulnérabilité des femmes et des filles.</li> </ul>





## ANNEXE 2

INSTITUTIONS	ROLES ET POTENTIELLES PISTES DE PARTENARIAT	CADRES, STRATÉGIES, PROGRAMMES ET/OU INITIATIVES EN LIEN AVEC LA LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE
<b>MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépistage précoce des migrants : agents du service des mines qui peuvent agir en partenariat avec la police des frontières pour identifier ceux qui arrivent sur les sites miniers,</li> <li>- Mise en place d'un système de suivi pour assurer la traçabilité, octroi de bracelets aux personnes qui arrivent,</li> <li>- Renforcement de l'encadrement des jeunes, filles et femmes vivant sur les sites miniers,</li> <li>- Renforcement de la communication/sensibilisation dans les langues locales (radios communautaires).</li> <li>- Orientation des jeunes femmes et filles vers des centres d'accueil,</li> <li>- Scolarisation des jeunes filles autochtones ;</li> <li>- Elaboration de filières de formation technique et professionnelle en partenariat avec le Ministère de la Formation Technique et Professionnelle,</li> <li>- Recherche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Unité Genre</li> <li>- Fonds pour financer les activités des femmes dans le cadre des plans de développement communaux</li> <li>- Création effective d'un département en charge de l'exploitation minière artisanale à petite échelle (EMAPE), pour faciliter la gestion, la structuration et l'organisation du sous-secteur minier</li> <li>- Projet d'encadrement et de promotion des mines artisanales (officialisation de l'octroi des cartes d'orpailleurs, recensement des mineurs, date d'installation et tout...)</li> <li>- Projet intégré pour le développement des ressources minérales</li> <li>- Stratégie nationale pour le développement des capacités locales (permettre aux sociétés minières qui passent des commandes, par exemple la restauration, de privilégier la production locale, d'employer et former des jeunes filles, transférer la technologie pour leur permettre d'adopter de bonnes pratiques, remplacer la main-d'œuvre étrangère par celle locale, etc.)</li> </ul>



## ANNEXE 2

INSTITUTIONS	ROLES ET POTENTIELLES PISTES DE PARTENARIAT	CADRES, STRATÉGIES, PROGRAMMES ET/OU INITIATIVES EN LIEN AVEC LA LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE
<b>UNIVERSITÉ GASTON BERGER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documentation du trafic sexuel à travers des études de cas,</li> <li>- Réalisation d'études comparatives</li> <li>- Réalisation d'études sur des thèmes tels que les vulnérabilités socio-économiques des femmes et des filles, avec l'analyse des systèmes de dépendance et de discrimination,</li> <li>- Représentations sociales de l'exploitation sexuelle : motifs, justifications et stéréotypes autour de la sexualité,</li> <li>- Les ressources des femmes et des filles : résilience individuelle et collective, accompagnement social/groupe de soutien et esprit de solidarité, sortie du trafic sexuel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe d'Etudes et de Recherches Genre et Sociétés (GESTES)</li> </ul>
<b>RÉSEAU SIGGIL JIGEEN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à l'identification, la prise en charge et la protection des victimes ; soutien aux efforts de prévention par la sensibilisation, la formation, la promotion de la famille et du leadership féminin.</li> </ul>	